



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Communes de BEVILLERS, QUIÉVY et SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société Ferme éolienne du Moulin de Jérôme - siège social : 233 rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 4 aérogénérateurs et un poste de livraison à BEVILLERS, QUIÉVY et SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de **BEVILLERS, QUIÉVY (siège de l'enquête) et SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger et l'avis de l'autorité environnementale émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairies de BEVILLERS, QUIÉVY et SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI,
- par voie postale en mairie de QUIÉVY, Place du Général de Gaulle, 59214 Quiévy – à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Stéphane DEVOUCOUX, gérant de société, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- en mairie de Quiévy : **lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures 30 et vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 16 heures 30 ;**
- en mairie de Saint Hilaire-lez-Cambrai **mercredi 5 juin 2019 de 9 heures à 12 heures et mercredi 19 juin 2019 de 9 heures à 12 heures ;**
- en mairie de Bévillers **mercredi 12 juin 2019 de 14 heures à 18 heures et vendredi 21 juin 2019 de 14 heures à 18 heures.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Benoît DUVAL, responsable des études, par téléphone au 06 28 79 25 72, ou par mail à l'adresse électronique suivante : benoit.duval@energieteam.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de BEVILLERS, QUIÉVY et SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.